



APPEL A CANDIDATURES

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT pour la création de LIEUX RESSOURCES POUR L'ENTREPRENARIAT A VELO

Pourquoi cette initiative ?

*Les villes sont confrontées à trois défis pour leur devenir : réduire la pollution et les nuisances, pour **des villes respirables** ; augmenter et renouveler les services de proximité, pour des **villes conviviales** ; repenser l'emploi et l'activité, pour des **villes inclusives et apprenantes**. Le programme CEE **Ma Cycloentreprise** apporte sa contribution à cette vision d'avenir et **souhaite soutenir l'implantation de tiers-lieux destinés à faire émerger les solutions à ces trois défis, par le vélo et par de nouveaux modèles économiques plus solidaires et favorisant l'emploi durable.***

Il existe dans les territoires, partout en France, les ressources et les énergies nécessaires pour créer et/ou faire grandir ces lieux d'entrepreneuriat à vélo : nous avons décidé aux Boîtes à vélo-France d'aller à leur rencontre pour les aider à pousser, grâce au programme Ma Cycloentreprise.

Pourquoi candidater ?

Parce que vous avez un projet autour du vélo professionnel qui répond à ces défis, dans votre ville, que vous souhaitez le lancer, mais que vous n'avez pas encore franchi toutes les barrières pour y arriver.

Et parce que c'est essentiel de soumettre un projet à des regards extérieurs, compétents et qui souhaitent le soutenir, pour y arriver mieux et plus vite.

1. LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

Le programme Ma Cycloentreprise dédie une enveloppe de **50 000 euros** au financement de **l'accompagnement de projets de lieux pour et autour de l'entrepreneuriat à vélo**, sous forme de conseil.

Ce conseil est assuré par le collectif pluridisciplinaire [Cafévélo](http://cafevelo.org) (cafevelo.org) à travers une série de rendez-vous avec l'équipe projet et d'autres acteurs locaux souhaitant s'impliquer s'il y a lieu. Ces rendez-vous seront organisés selon un calendrier permettant à votre projet de se densifier, de répondre aux questions soulevées par le programme ou d'aboutir, sur environ 3 mois ou plus.

Il portera **sur 5 domaines possibles** :

- 1) économie du projet (business plan) qui sera traitée à travers plusieurs scénarios et modèles économiques, (le cœur de notre accompagnement) ;
- 2) montage du café / activité tierces (dont stratégie d'implantation et de communication) ;
- 3) cadre juridique et gouvernance ;
- 4) montage atelier vélo / logistique vélo ;
- 5) programme du bâti, architecture, travaux, (analyse du besoin, étude).

Deux types d'accompagnement sont proposés par le programme **en fonction du stade de maturation et d'avancement du projet** :

- **l'accompagnement « starter »** donne droit à 3 fois 8 heures de consultants. Il permet d'accélérer la maturation d'un projet par une consultation concentrée à choisir parmi les 5 domaines. A la fin de l'accompagnement, une feuille de route résumant les points clés à travailler pour faire mûrir le projet avec des conseils de méthode, sera délivrée à l'équipe.



- **l'accompagnement « étude opérationnelle, »** est dédié aux projets matures et bien avancés en termes d'organisation et de définition, pour les aider à passer à la concrétisation. Une série d'études opérationnelle dans les domaines cités lèvera les derniers verrous et accompagnera le projet vers sa réalisation.

Le type d'accompagnement du projet sera choisi par le comité de sélection, après avoir entendu l'équipe porteuse du projet et **au vu du stade d'avancement du projet**. Le critère étant que l'équipe qui le porte soit en situation d'en tirer le meilleur parti.

Le nombre de projets financés est limité par l'enveloppe et dépendra du nombre de projets déposés et de la complexité des situations à traiter. Le programme prévoit de financer environ 10 accompagnements « starter » et au plus 3 accompagnements d'« étude opérationnelle ».

2. ELIGIBILITE ET SELECTION DES PROJETS au soutien du programme Ma Cycloentreprise :

Critères d'éligibilité :

Un projet éligible doit être :

- un lieu, offrant ou destiné à offrir une ou des ressources pour les entreprises à vélo du territoire proche (stockage, laboratoire alimentaire, stationnement, maintenance mécanique, espace café et de travail, réunion, liste non exhaustive),
- porté par au moins deux personnes morales*, dont au moins une entreprise, ayant le vélo comme moyen principal de mobilité professionnelle ou comme composante de leur activité (en dehors de la location ou la vente de vélo).

Nb* : Toutes les formes juridiques de structure, hors secteur public, dès lors qu'elles ont leur siège sur le territoire d'implantation du lieu, sont admises à concourir. Les collectivités peuvent être partenaires du projet mais ne peuvent bénéficier directement de la prestation.

Critères de sélection :

Les projets éligibles seront sélectionnés en fonction de leur **consistance** (une équipe constituée, un projet d'activité rémunératrice, niveau d'aboutissement de la rédaction du projet) **de la place faite à la création d'emplois et l'attention portée à l'insertion professionnelle** et **pour les projets les plus aboutis**, également de leur **pertinence vis-à-vis des besoins identifiés du territoire**. Les critères d'évaluation de la maturité des projets à soutenir sont : l'équipe et les profils (le fait d'être plusieurs structures participantes est un atout) ; La gouvernance des structures et du projet et celle du partage des risques et profits ; les activités-clés ; la structure des coûts ; les sources de revenus, les canaux de distribution ; les partenaires et les ressources clés identifiées.

Les difficultés rencontrées par les projets ne sont pas discriminantes, elles font justement l'objet du présent programme et seront traitées par l'équipe projet :

- La difficulté objective à trouver un espace ou un foncier disponible ;
- une collectivité non collaborante ou indifférente ;
- les problèmes juridiques d'utilisation des espaces / lieux pressentis ;
- plus généralement, tout ce qui touche à la prise de risque financière.

Enfin, les projets incluant une démarche éco-responsable et/ou basés sur les principes de l'économie sociale et solidaire et/ou soucieux d'inclusion sociale, seront regardés *avec une attention particulière*.



QUAND ET COMMENT CANDIDATER ?

L'appel à projets est ouvert du 1^{er} mars 2021 jusqu'au 15 juin 2021, dans la limite de l'enveloppe budgétaire de l'appel.

Les projets déposés seront examinés au fil de l'eau par le comité de sélection. Un entretien à distance pourra être proposé dans certains cas.

Le dossier (joint) à remplir devra indiquer :

1. La commune et le territoire concernés (caractéristiques principales)
2. les acteurs du projet : équipe et son organisation (association, collectif, individus entrepreneurs, bénévoles...);
3. La genèse du projet/ses valeurs en quelques lignes
4. Les objectifs et le contenu du projet entrepreneurial à vélo (activités), leur adéquation aux besoins identifiés du territoires, le plan d'emploi(s) et le lien avec des dispositifs d'insertion professionnelle
5. Les démarches déjà effectuées et le stade d'élaboration du projet (qui s'engage à quoi, quelle gouvernance ? Y a-t-il eu étude de marché... ? Business canevas ? Demande au propriétaire ou bailleur d'un local, d'un espace, contact avec les collectivités concernées, demande de subvention, etc.)
6. Les alliés et soutiens déjà acquis au projet : lister les personnes physiques et morales (avec un contact précis pour ces dernières) et les lettres d'engagement à l'appui
7. Les besoins du projet identifiés par ses porteurs, en termes d'accompagnement, de ressources, d'expertises, de support...

Informations pratiques :

Télécharger le dossier ici : <https://macycloentreprise.fr/appel-a-candidatures/>

Envoyer le dossier complété à : ami-lieux-ressources@macycloentreprise.fr

Pour toute information complémentaire écrire à l'adresse ci-dessus.

Les candidats à un soutien seront recontactés sous environ deux semaines par le comité de sélection.

A vos projets ! Et à très bientôt...